



Recueil des prix des principaux produits et services aux particuliers

au 1^{er} mars 2024.



Construisons pour que le monde bouge.

Généralités

Ce document vous présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} mars 2024.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande ou via www.cic.fr

Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

Prix des produits et services

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable. Le taux de la TVA est de 20,00 % au jour de publication.

Recommandations

Les taux des placements et des prêts peuvent varier et nécessitent une étude de prix. Votre conseiller est là pour vous informer.....✉

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre conseiller.....✍

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre conseiller qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.cic.fr si vous êtes abonné à un contrat Filbanque
- par téléphone en France (*) 03 88 39 85 78
- par téléphone depuis l'étranger (*) + 33 3 88 39 85 78

(*) N° non surtaxé, coût selon opérateur.

Filbanque, vos opérations en ligne :

- site Internet www.cic.fr
- par téléphone **0 892 700 300** Service 0,35 € / min + prix appel
- application CIC pour smartphone, disponible sur Google Play store ou l'Apple Appstore

Dates de valeur

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.cic.fr

Sommaire

- 3 > **Extrait standard des tarifs**
- 4 > **Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte**
Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Gestion du compte
Services en agence
- 5 > **Banque à distance**
Filbanque Particulier
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
Frais d'utilisation des services de banque à distance
- 5 > **Vos moyens et opérations de paiement**
Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques
Frais liés à l'international
Service transfrontière spécifique
- 8 > **Offres groupées de services**
Contrats Personnels
Service Accueil
SBB (Services Bancaires de Base)
Prestations de Base
- 11 > **Irrégularités et incidents**
Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement
- 12 > **Découverts et crédits**
Découvert en compte
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers
Autres prestations
- 14 > **Épargne et placements financiers**
Épargne bancaire
Placements financiers
- 17 > **Assurances et Prévoyance Successions**
Résoudre un litige
- 18 > **Informations**

Extrait standard des tarifs ^[1]

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement). Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (Contrat Personnel) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (Filbanque)	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alertes CIC) ^[2]	1,60 € par mois Permettant de recevoir un nombre illimité d'alertes par mois. Soit pour information 19,20 € par an.
Tenue de compte	2,10 € par mois Soit pour information 25,20 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	46,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	46,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	33,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,10 € par retrait à partir du 3 ^e retrait par mois ^[3]
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur Carte CIC)	26,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :	
• en agence	3,90 € par virement
• par l'Internet	Gratuit Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération Avec un plafond de 80,00 € par mois

[1] Les établissements de crédit se sont engagés dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.

[2] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

[3] À partir du 2^e retrait par mois pour les cartes à autorisation systématique. À partir du 5^e retrait dans les Contrats Personnels Global, Exonération pour les CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite et dans les Contrats Personnels : Patrimoine Actif, Start Jeunes Actifs, Premium CIC, Cap Transat et dans les offres groupées de services spéciales Jeunes.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	Gratuit
Transfert Facile (service d'aide à la mobilité bancaire)	Gratuit ^[1]
Transfert ou clôture d'un compte courant	Gratuit ^[1]
Relevé d'opérations domiciliées	Gratuit
Mise en place d'une procuration	Gratuit


Relevés de compte

Relevé de compte :	
• mensuel	Gratuit ^[1]
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,90 €
Rédition d'extrait de compte : par ligne	0,10 €
• minimum	18,50 €
Délivrance d'un avis papier de débit ou de crédit	1,90 €
Relevé annuel de frais ^[2]	Gratuit ^[1]

Gestion du compte

Tenue de compte ^{[3] [4]} , par mois	2,10 €
Édition d'un IBAN	Gratuit
Tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ^{[3] [5]}	30,00 €/an

Services en agence

Attestations diverses	19,00 €
Frais de recherche de documents :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe	
Frais de location de coffre-fort	à partir de 85,00 €/an
Change manuel :	
• billets (achat et vente de devises)	Cours affichés
• en compte	
• cash au guichet	4,00 €

[1] Conformément à la réglementation.

[2] Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

[3] Gratuit pour les moins de 18 ans.

[4] Gratuit dans les Contrats Personnels.

[5] Dans la limite du solde créateur du compte.

Banque à distance ^[1]

Filbanque Particulier (Consultation et Gestion des comptes)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Consultation et opérations entre vos comptes	Gratuit
Opérations externes ^[2]	Gratuit

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ^[3]

Alertes CIC : forfait mensuel illimité	1,60 €/mois
--	-------------

Frais d'utilisation des services de banque à distance ^[3] (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Licence DIGIPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	7,00 €

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisations annuelles

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat)	
CB Mastercard ou CB Visa Classic	46,00 €
CB Mastercard Parcours J	23,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €
CB Mastercard World Elite	300,00 €
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	136,00 €
CB Mastercard en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	55,00 €
CB Mastercard Gold en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	136,00 €

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé)	
CB Mastercard ou CB Visa Classic	46,00 €
CB Mastercard Parcours J	23,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €
CB Mastercard World Elite	300,00 €
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	136,00 €
CB Mastercard en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	55,00 €
CB Mastercard Gold en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	136,00 €

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique)	
MOA CB Mastercard	33,00 €
Carte MOA Parcours.J	25,00 €
CB Mastercard Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	20,90 €

Autres cartes et services	
MOA CB Cirrus : carte de retrait internationale	26,00 €
MOA Retrait : carte de retrait réseaux CIC et Crédit Mutuel	Gratuit
Vie Quotidienne : Carte de retrait réseaux CIC et Crédit Mutuel (destinée aux majeurs protégés)	4,50 €

[1] Hors coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur.

[2] Opérations externes : opérations autres que celles entre vos comptes.

[3] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

Autres cartes et services (suite)	
Différé Plus sur cartes CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold ou CB Mastercard World Elite	Gratuit
Deuxième carte dans les Contrats Personnels (sauf Contrat Ajustable)	Demi-tarif
Supplément pour cartes CVV Dynamique ^[1]	12,00 €
Service Payweb Card (numéros virtuels de carte de paiement), par carte ^[2]	Gratuit
Service E-Retrait (retrait sans carte sur DAB CIC ou Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ^[2]	Gratuit
Choix du visuel (disponible sur certaines cartes), à partir de :	
- hors série limitée	4,00 €
- série limitée	
Anciennes cartes (non commercialisées en 2024)	
CB Mastercard 4S ou CB Visa Classic 4S	72,00 €
CB Mastercard 4S en devise (CHF, USD, GBP et CAD)	72,00 €
MOA CB Visa Electron (carte à autorisation systématique)	33,00 €
CB Maestro Parcours J	15,00 €
CB Maestro Vie Quotidienne	20,90 €
CB Cirrus Parcours J	9,00 €
CB Mastercard Carte J (carte prépayée, à partir de 11 ans)	15,00 €

Paiements et retraits ^[3] - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Économique Européen), appelé aussi « Retrait déplacé » ^[4] :	
- avec une carte de paiement à autorisation systématique ou une carte de retrait à partir du 2 ^{ème} retrait par mois, par retrait	1,10 €
- avec une autre carte, à partir du 3 ^{ème} retrait par mois, par retrait	1,10 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte	10,00 €
Autres opérations ^[5] :	
Paiement par carte (la carte est émise par la banque) - par paiement	2,90 % + 0,33 €
- maximum	10,00 €
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque - par retrait	2,90 % + 3,30 €
- maximum	10,00 €
Retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte, par retrait	10,00 €

Paiements et retraits - Cartes en devise

Gestion des cartes	
Refabrication d'une carte ^[6]	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Réédition d'un code confidentiel	9,70 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit ^[7]
Frais de duplicata de relevé carte :	
- ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
- ancienneté supérieure à 12 mois	39,00 €
Opposition de la carte par le titulaire	Gratuit ^[7]
Modification temporaire au guichet du plafond d'autorisation de paiement ou de retrait	6,00 €

[1] Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). [2] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque et d'une carte éligible au service. [3] Pour les retraits : Hors frais pouvant être prélevés par l'établissement gestionnaire du distributeur de billets, mentionnés au moment du retrait. [4] Gratuit avec cartes CB Visa Premier, CB Visa Infinite, CB Mastercard Gold ou CB Mastercard World Elite. Avantages dans les Contrats Personnels : voir pages 9 et 10. [5] Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cic.fr). Gratuit dans les Contrats Personnels Premium CIC et Cap Transat et 50 % de réduction pour les jeunes de moins de 25 ans. [6] Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire. [7] Conformément à la réglementation.

Virements

L'Espace Économique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

La zone SEPA (ou Espace SEPA - Single Euro Payment Area) est composée de l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man, Saint-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euro, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option « SHARE »), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN du bénéficiaire.

Pour les virements non SEPA, 3 options d'imputation des frais sont disponibles :

- « SHA » (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option de frais retenue par défaut.
- « OUR » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux du CIC, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Les ordres transmis par le client avec cette option sont exécutés sous sa responsabilité.
- « BEN » (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Virements entre vos comptes	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Émission d'un virement (cas d'un virement interne, occasionnel ou permanent)	Gratuit	
Commission de change éventuelle	10,00 €	3,00 €

Virements permanents	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Frais de mise en place ou modification	7,50 €	Gratuit
Frais par virement permanent :	Gratuit	
• en euro dans la zone SEPA		
• en euro hors zone SEPA	Cf. tarifs « Virements non SEPA »	
• en devise autre que l'euro		
• commission de change éventuelle	10,00 €	

Virements SEPA	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Réception d'un virement	Gratuit	
Réception d'un virement instantané	Gratuit	
Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel)	3,90 €	Gratuit
Émission d'un virement instantané	4,90 €	1,00 €

Virements non SEPA	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Réception d'un virement	17,50 €	
Émission d'un virement non SEPA (cas d'un virement non SEPA occasionnel)	22,90 €	17,50 €
Majorations éventuelles :		
• commission de change	10,00 €	
• frais par virement occasionnel incomplet	6,00 €	
• commission express sur virement en euro en zone SEPA	1,00 €	
• commission express sur autre type de virement	15,15 €	
• commission pour émission d'un chèque de banque en devise	24,00 €	
Virement émis retourné par la banque du bénéficiaire	6,00 €	

Prélèvements / TIP SEPA

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Titre Interbancaire de Paiement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	Gratuit
Opposition/Révocation du mandat de prélèvement	Gratuit ⁽²⁾
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	Gratuit ⁽²⁾
Émission d'un prélèvement SEPA (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,42 € /ligne
Création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	40,00 €

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet. (2) Conformément à la réglementation.

Chèques

Mise à disposition de chéquier au guichet	Gratuit ⁽¹⁾	
Frais d'envoi de chéquier, par envoi :		
• frais d'envoi	Frais postaux ⁽²⁾	
• supplément par commande au guichet	2,50 €	
Copie d'un chèque émis ou remis à l'encaissement	7,00 €	
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €	

	Guichet	Banque à distance ⁽³⁾
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur :		
• par chèque	16,00 €	11,00 €
• par chéquier	32,00 €	27,00 €

Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en euro ou en devise :		
• commission d'encaissement	1,00 ‰	
• minimum	20,00 €	
• supplément si Crédit Après Encaissement (CAE)	23,00 €	

Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :		
• pour motif sans provision	Gratuit ⁽¹⁾	
• pour autre motif	10,00 €	
Chèque étranger remis à l'encaissement et retourné impayé	27,00 €	
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €	
Paiement d'un chèque à l'étranger en euro ou en devise	10,00 €	
Commission de change éventuelle	10,00 €	

Frais liés à l'international

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé	48,00 €
Frais de correspondants éventuels	Frais réels

Service transfrontière spécifique

Rapatriement Salaires et Pensions Frontaliers (RSPF - Suisse) :		
• frais de dossier	30,00 €	
• abonnement au service	2,50 €/mois	
• prélèvement en CHF sur compte CIC en CHF	0,50 CHF/op.	

Offres groupées de services

Contrats Personnels

Les Contrats Personnels CIC réunissent un ensemble de produits et services dont la cotisation mensuelle est plus avantageuse que le tarif des produits et services à la carte. Choisissez simplement la formule qui vous correspond le mieux.

Cotisation à une offre groupée de services, à partir de

Les Contrats Personnels (CP) commercialisés en 2024

CP Ajustable V2	6,54 €/mois avec la carte MOA CB Mastercard
	7,89 €/mois avec la carte CB Mastercard ou CB Visa Classic
CP Global	12,55 €/mois
CP Premium CIC	22,68 €/mois
CP Cap Transat	25,63 €/mois avec la carte CB Mastercard ou CB Visa Classic
	21,63 €/mois sans carte
CP Parcours.J	2,00 €/mois
CP Parcours.J+	3,00 €/mois
CP Starts Jeunes Actifs	6,27 €/mois

Anciens Contrats Personnels (CP) non commercialisés en 2024

CP Ajustable V1	5,59 €/mois avec la carte MOA CB Mastercard ou MOA CB Visa Electron ou 8,06 €/mois avec la carte CB Visa Classic 4S
CP Essentiel	9,31 €/mois
CP Accès Direct	12,55 €/mois
CP Patrimoine Actif	22,68 €/mois
CP Parcours J	2,00 €/mois

La réduction mensuelle en cas de détention d'une formule WEB de certains contrats souscrits avant le 01/01/2020 n'est plus appliquée du fait de la généralisation de la dématérialisation des documents.

(1) Conformément à la réglementation. (2) Les frais postaux dépendent du mode d'envoi (simple, recommandé, suivi premium...). (3) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Contrats Personnels (suite)

Produits et services intégrés

- Inclus
- ▲ En option payante - Prix mensuels

Comptes

Relevés à périodicité	jour	à la demande	hebdo.	décadaire	bi mensuelle
Forfait mensuel	6,00 €	4,00 €	2,40 €	1,60 €	0,80 €

Tenue de compte

Fourniture d'une carte de débit

(carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé)

CB Mastercard ou CB Visa Classic

CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier en remplacement de la carte initiale

CB Visa Infinite en remplacement de la carte initiale

CB Mastercard World Elite en remplacement de la carte initiale

CB Mastercard Parcours J

CB Mastercard en devise (CHF, USD, GBP et CAD)

CB Mastercard Gold en devise (CHF, USD, GBP et CAD)

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

MOA CB Mastercard

Autres cartes et services

Carte Allure

CB Mastercard 3F - hors assurance (non commercialisée en 2024)

Deuxième carte à 50 % du prix standard

Cash back, si vos achats payés par carte sur 12 mois dépassent :

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Économique Européen), appelé aussi « Retrait déplacé »

Etalis [Crédit renouvelable permettant un paiement fractionné]

Service Payweb Card

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (*)

Filbanque Particulier avec consultation et opérations entre vos comptes ou externes

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (**)

Alertes CIC : Forfait mensuel illimité

Découverts

Découvert sans frais de dossier et assurance 1 tête incluse

pour un montant autorisé intégré au contrat jusqu'à

Seuil de perception d'agios dans le cadre du découvert autorisé/franchise

Autres moyens de paiement

Envoi de chéquier (hors affranchissement)

Mise en place de virements permanents au guichet

Virement instantané émis via la banque à distance

Frais d'émission d'un chèque de banque

Frais d'opposition sur chèque(s) par l'émetteur

Opérations à l'international

Commission de change sur virement

Frais sur opérations en devise des cartes euro

Sans frais CIC : 12 virements émis ou reçus/an

Épargne bancaire et financière

SupTréso - Gestion des excédents de trésorerie

Assurances

Assur Carte - Cartes CIC

Assurance Protection Juridique

(*) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(**) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

CP Ajustable V1 - V2	CP Global	CP Premium CIC	CP Cap Transat	CP Parcours.J+	CP Starts Jeunes Actifs	Prix hors Contrats Personnels
▲	▲	▲ ⁽⁵⁾	▲	▲	▲	1,90 € par relevé supplémentaire au relevé mensuel gratuit
Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	Exonéré	2,10 €/mois
●	●	●	●	●	●	46,00 €/an
+7,20 € ⁽¹⁾	+4,50 €		+4,50 €		+4,50 €	136,00 €/an
+23,62 € ⁽¹⁾	+20,00 €	+15,00 € ⁽⁵⁾	+20,00 € ⁽¹⁾			330,00 €/an
+19,62 € ⁽¹⁾	+17,00 €	+11,00 € ⁽⁵⁾	+17,00 € ⁽¹⁾			300,00 €/an
				+0,50 € ⁽⁶⁾		23,00 €/an
+4,58 €	+2,29 €	+2,29 € ⁽⁵⁾	+2,29 €		+2,29 €	55,00 €/an
+11,33 €	+5,66 €	+5,66 € ⁽⁵⁾	+5,66 €		+5,66 €	136,00 €/an
●				●		33,00 €/an
+1,33 €	●	●				16,00 €/an
+0,25 €	+0,25 €	+0,25 € ⁽⁵⁾			+0,25 €	3,00 €/an
Tarif catalogue mensualisé	▲	▲	▲	▲	▲	Plein tarif
9 000 € ⁽⁷⁾	9 000 €	18 000 €			4 500 €	
Franchise augmentée de 1/mois	Franchise de 4/mois	●	●	●	●	1,10 € par retrait cf. détail des franchises mensuelles page 6
●	●	●	●	●	●	
●	●	●	●	●	●	Gratuit
●	●	●	●	●	●	Gratuit
+1,12 €	●	●	●	●	●	1,60 €/mois
+1,00 €	●	●	●	●	●	1 % du montant autorisé assurance non comprise mini de 24,00 €
500 €	500 €	5 000 €	2 000 €	150 €	500 €	Perception d'agios sans franchise
		●	●	●	●	
		15 €/trim.		15 j/mois		
	●	●			●	2,50 € par commande au guichet
	●	●			●	7,50 €/mise en place
	●	●	●	●	●	1,00 €/virement émis
	●	●			●	14,00 €/chèque
	●	●		●	●	16,00 € ⁽⁸⁾ par chèque 32,00 € ⁽⁸⁾ par chéquier
			●			10,00 € par virement
		●	●			Facturation standard
			●	Études à l'étranger		Facturation standard
+1,08 €	●	●	●		●	13,00 €/an
● ⁽⁴⁾	●	● ⁽³⁾	● ⁽²⁾	●	●	26,00 €/an
+6,88 €	+4,56 € ⁽⁵⁾	●			+4,56 €	82,62 €/an

(1) En sus du contrat avec carte CB Mastercard ou CB Visa Classic. (2) Inclus dans un contrat CP Cap Transat avec une carte. (3) Assur-Carte - Toutes banques. (4) Absent dans le CP Ajustable V1. (5) Tarifs applicables aussi au CP Patrimoine Actif. (6)+1,00 € pour les anciens contrats Parcours J. (7) 4 200 € avec une carte à autorisation systématique. (8) Réduction de 5,00 € via la BAD.

Service Accueil

Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du code monétaire et financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention ^[1] et un changement d'adresse par an.

Les frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre Service Accueil. Voir détail des frais concernés comportant la mention [ET] en pages 11 et 12 du présent Recueil des prix des principaux produits et services.

1,00 €/mois

SBB (Services Bancaires de Base)

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévus aux articles L. 312-1 III et D. 312-5-1 du code monétaire et financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (aux guichets ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), deux formules de chèques de banque par mois et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE. Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.

Gratuit ^[2]

Prestations de Base

Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L. 312-1 II et D. 312-5 du code monétaire et financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE.

3,50 €/mois

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier ^{[PG] [ET]} :

- par opération	8,00 €
- plafond mensuel	80,00 €

Commission d'intervention - Pour les titulaires de l'offre Services Bancaires de Base :

- par opération	4,00 €
- plafond mensuel	20,00 €

Commission d'intervention - Pour les titulaires de l'offre Service Accueil

	Gratuit
--	---------

Opérations particulières

Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)	21,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ^{[PG] [ET]}	13,50 € ^[3]

Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) ^[ET] ou par saisie-attribution ^[ET]	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
- maximum par SATD	90,00 €
- maximum par saisie-attribution	110,00 €

[1] Exonération totale des frais d'incidents bancaires, y compris les frais sur SATD et frais sur saisie-attribution.

[2] Conformément à la réglementation.

[3] Tarif pour chaque lettre. 2 lettres facturées au maximum sur une période de 30 jours glissants.

[PG] [ET] Voir définitions en page 12.



Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ^{[PG] [ET]}	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France	25,00 €
d'une interdiction d'émettre des chèques ^{[PG] [ET]}	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ^{[PG] [ET] [1]} :	
- chèque d'un montant inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
- chèque d'un montant supérieur à 50,00 €	50,00 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ^{[PG] [ET]}	20,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ^{[PG] [ET]}	44,00 €
Levée d'interdiction bancaire ^{[PG] [ET]}	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ^{[PG] [ET] [1]} :	
- prélèvement d'un montant inférieur ou égal à 20,00 €	Montant du prélèvement
- au-delà	20,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ^{[PG] [ET]}	Gratuit
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ^{[PG] [ET]}	Gratuit

[PG] Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25,00 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Service Accueil" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base". [ET] Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Service Accueil".





Découverts et crédits

Découvert en compte

Découvert Personnalisé :	
- taux nominal annuel au 01/10/2023 : 15,00 % ^[2]	
- frais de mise en place et de renouvellement annuel :	
- découvert de 300,00 € à 1 000,00 €	12,00 €
- découvert au-delà de 1 000,00 €	1,00 % mini 24,00 €
- assurance décès facultative 1 tête :	
- découvert de 300,00 € à 500,00 €	2,52 €
- découvert de 501,00 € à 1 000,00 €	5,03 €
- découvert au-delà de 1 000,00 €	
Découvert non autorisé	Plafond ^[*] du taux réglementaire - 0,05 %
[*] Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.	
Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (hors TAEG ^[3]), par trimestre ^[4]	5,00 €

Crédits à la consommation

Crédits renouvelables

CB Mastercard 3F (non commercialisée en 2024)	
Conçue pour échelonner automatiquement en 3 fois les paiements avec la CB Mastercard 3F à partir de 45,00 € d'achats	
Taux	
Cotisation carte CB Mastercard 3F :	
- sans assurance décès annuelle facultative	3,00 €/an
- avec assurance décès annuelle facultative	5,00 €/an
Etalis Permet d'étaler des dépenses réglées par carte ou par chèque	
Taux	
Allure Libre Utilisable à tout moment par fraction ou en totalité au moyen de la carte Allure associée	
Taux	
Cotisation carte Allure	16,00 €/an
Crédit en Réserve Utilisable en totalité ou par fraction pour l'acquisition d'un véhicule, la réalisation de travaux, ou tout autre projet personnel	
Taux	
Frais de déblocage	Gratuit

[1] Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement. [2] Taux révisable susceptible de modification, concerne un découvert souplesse inférieur à 3 000,00 €. Le TAEG réel est fonction de l'utilisation et indiqué sur le relevé de compte. [3] Conformément à la réglementation. [4] Un minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400,00 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes. Le tarif trimestriel est pratiqué pour les autres périodicités d'arrêts.

Crédits à la consommation (suite)

Crédits amortissables

Crédit DUO	
Prêts associant au remboursement du crédit la constitution d'une épargne	
Crédit Auto/Crédit Duo Auto	✉
Crédit permettant le financement d'un véhicule neuf ou d'occasion	
Autre prêt personnel	
Crédit permettant de financer tout type de projet	
Conditions applicables à ces crédits :	
Taux	✉
Frais de dossier	1,00 %
- minimum	64,00 €
Indemnités de remboursement par anticipation	
- si crédit garanti par une hypothèque consentie depuis le 01/07/2010 : voir indemnité de remboursement anticipé Crédits Immobiliers	
- sinon, si le montant remboursé par anticipation sur une période de 12 mois est supérieure ou égale à 10 000,00 € :	
- durée restante inférieure ou égale à 1 an	0,50 % ⁽¹⁾
- durée restante supérieure à 1 an	1,00 % ⁽¹⁾
Jeunes	
Prêt Etudes	
Prêt Jeunes (de 18 à 28 ans)	✉
Accès Locatif Parcours J	
Prêt Permis à 1 euro par jour	0,00 %

Crédits immobiliers

Prêt Immo CIC

Prêt à taux fixe, prêt à taux révisable	✉
---	---

Les prêts réglementés

Prêt Épargne Logement	
Prêt conventionné, Prêt à l'Accession Sociale	
Prêt à Taux Zéro (PTZ +), Éco-Prêt à Taux Zéro	✉
Prêt Développement Durable	

Frais divers

Frais de dossier	1,00 %
- minimum	400,00 €
Indemnités de remboursement anticipé ⁽²⁾	Un semestre d'intérêts
- maximum	3,00 % ⁽³⁾

Autres prestations

Rédaction du tableau d'amortissement	Gratuit
Attestation d'intérêts ou de prêt	19,00 €
Délivrance d'un décompte ⁽⁴⁾	39,50 €
Frais de modulation et retour à taux fixe	15,00 €
Frais d'avenant :	
- renégociation de prêt immobilier	1,50 % ⁽⁵⁾
- minimum	900,00 €
- autre avenant de prêt immobilier ⁽⁶⁾	300,00 €
- crédit à la consommation	150,00 €

[1] Taux applicable au montant remboursé - Indemnités plafonnées au montant des intérêts restant à payer sur la durée restant à courir.

[2] Indemnités applicables aux crédits immobiliers et applicables aux crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1^{er} juillet 2016.

[3] Du capital restant dû avant remboursement.

[4] Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à partir du 1^{er} juillet 2016.

[5] Taux appliqué au capital restant dû.

[6] Gratuit en cas de résiliation/substitution de l'assurance des emprunteurs pour les prêts immobiliers soumis à l'art. L.313-1 1^o du code de la consommation.

Actes de garanties :	
- constitution des actes	✉
- frais de traitement de mainlevée :	
- hypothèque	300,00 €
- autres garanties selon la nature	de 70,00 € à 400,00 €
Assurance :	
- selon contrats et options choisies	✉

Engagements par signature sur la France

Commission de risque périodique, taux annuel	1,00 à 3,00 % ⁽¹⁾
- minimum de perception par acte, par relevé et par mois	12,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
- caution simple	55,00 €
- caution complexe	150,00 €
Frais d'avenant (modification et/ou prorogation)	50,00 €
Intervention relative à une mainlevée :	
- acte simple	45,00 €
- acte complexe	110,00 €
Frais de mise en jeu	115,00 €

Engagements par signature à l'International

Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Produits à taux réglementés :

Ces taux sont fixés par les pouvoirs publics.

Livret A	
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)	
Livret d'Épargne Populaire (LEP)	✉
PEL Capital Avantages (Plan d'Épargne Logement)	
Compte Épargne Logement (CEL)	

Produits à taux libres :

Ces taux peuvent être revus à tout moment par le CIC. Consultables en agence et sur www.cic.fr

Livret A Sup	
LDDS Sup	
Livret ordinaire (CESL)	
Livret Bienvenu	
Livret Plus	
Livret d'Épargne pour les autres	✉
Livret 1 ^{ère} Épargne	
Livret Jeune	
Capital Plus	
PEL Revenus	
Compte Évolutif	

Opérations liées à l'Épargne bancaire

Transfert de PEL, CEL (hors CIC et Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	90,00 €
Transfert de PEP ⁽²⁾	
- pourcentage des sommes gérées	2,00 %
- minimum	45,00 €
Transfert et clôture d'autres livrets	Gratuit
SupTréso - Gestion des excédents de trésorerie, par an	13,00 €
Frais de tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽³⁾	30,00€/an

[1] Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

[2] Sauf conditions contractuelles spécifiques.

[3] Dans la limite du solde créditeur du compte. Gratuit pour les moins de 18 ans et pour les livrets réglementés.

Placements financiers

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages ^[PLF]

Ordres saisis via Filbanque ^[1]

	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)	
Bourses France + Belgique et Pays-Bas			
· ordres inférieurs ou égaux à 2 000,00 €	0,50 %		
· ordres supérieurs à 2 000,00 € ^[2] :			
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %		
- du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35 %		
- à partir du 21 ^e ordre	0,25 %		
Bourses étrangères ^[3]	0,50 %		
· minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires		
Ordres saisis par la banque	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)	Gestion Sous Mandat (GSM)
	0,80 %	0,50 %	0,50 %
· minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext ^[3]		

Autres titres financiers ^[4] ^[PLF]

Frais de transaction sur OPC ^[5]

Gestion Conseillée, Gestion Pilotée et Gestion Sous Mandat	Gratuit
Gestion Libre :	
· souscription :	
- monétaires	Gratuit
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %
· rachat	Gratuit
Frais d'entrée sur EMTN/SCPI/FIP/FCPI	
Valeurs non cotées sur un marché organisé	
Compte titres ordinaire ou PEA ou PEA-PME : intégration ou cession, par ligne	1,20 % avec un maximum de 75,00 €

Or

Achat ou vente, hors taxe fiscale et frais de port éventuel :			
· courtage ^[6]	0,65 %	minimum	13,00 €
· commission de service	1,78 %	minimum	17,00 €

[1] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque. Hors coût du fournisseur d'accès internet.

[2] Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

[3] Liste des pays disponible à votre agence.

[4] La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.cic.fr

[5] Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

[6] Tarif de notre courtier au 01/01/2024.

[PLF] Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le code monétaire et financier.

Conservation

Droits de garde	Gratuit
-----------------	---------

Convention de compte-titres et de services

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

Frais semestriels sur l'en-cours ^[1]	0,125 %
· minimum	12,50 €
· maximum	250,00 €

Gestion

Gestion Pilotée titres, par semestre ^[2]	0,55 %
· minimum	15,00 €
Gestion Conseillée ou Gestion Sous Mandat	
Mandat d'arbitrage en assurance-vie	

Informations

Rédition Imprimé Fiscal Unique	22,00 €
Relevé de portefeuille Titres	Gratuit

Opérations liées à l'Épargne financière

Clôture d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA ou PEA-PME	Gratuit
Transfert d'un compte titres ordinaire ou d'un PEA ou PEA-PME hors CIC ou Crédit Mutuel ^[PLF] :	
· frais par ligne de titres cotés	15,00 €
· frais par ligne de titres non cotés	50,00 €
· maximum	150,00 €

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse est présenté dans la fiche zoom "Tarification Titres et Bourse" disponible sur la page "Tarifs" de www.cic.fr ou en agence auprès de votre conseiller.

[1] Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

[2] Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/12 et au 30/06.

[PLF] Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le code monétaire et financier.

Assurances et Prévoyance

Assurance automobile/habitation/santé et prévoyance	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :	
- Assur Carte - Cartes CIC, par an	26,00 €
- Assur Carte - Toutes banques, par an	31,00 €
Assurance Mobile : selon conditions générales du contrat	
Assurance Protection Juridique, à partir de, par an	82,62 €
Télésurveillance Homiris	

Successions

<i>Prélèvements sur l'actif successoral</i>	
Frais de dossier ⁽¹⁾	
- avoirs au jour du décès inférieurs ou égaux à 10 000,00 €	Gratuit
- avoirs au jour du décès supérieurs à 10 000,00 €	1,00 % maximum 1 000,00 €
Service Assistance Démarches Décès	Gratuit

(1) Base : Valorisation des avoirs au jour du décès.

Résoudre un litige

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation relative aux produits commercialisés par la Banque, vous avez à disposition :

> Un numéro de téléphone dédié



> et des interlocuteurs privilégiés à contacter

• **votre agence CIC, en premier lieu**, via le formulaire de réclamation en ligne, par email, par courrier ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face, ...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

• **le Service Relation Clientèle, en second lieu**,

- via le formulaire de réclamation en ligne sur www.cic.fr
- ou par courrier au siège de votre banque CIC.

• **le Médiateur**, en tout état de cause, deux mois après l'envoi (*) de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu :

- via son site internet www.lemediateur-cic.fr
- ou par courrier : Monsieur le Médiateur du CIC, 63 chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cic.fr et sur les conditions générales de Banque.

(*) Le cachet de la poste faisant foi.

Modification de la convention de compte

Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le Client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernée(s) par la modification avant sa date d'entrée en vigueur. (Code Monétaire et Financier Article L 312-1-1 IV).

Informations

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site internet de la banque.

CIC - Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme au capital de 611 858 064 €
6 avenue de Provence - 75009 Paris
RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

Banque CIC Est

Société anonyme au capital de 225 000 000 €
31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg
RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

Banque CIC Nord-Ouest

Société anonyme au capital de 230 294 872 €
33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille
RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

Banque CIC Ouest

Société anonyme au capital de 86 998 832 €
2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1
RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

Lyonnaise de Banque

Société anonyme au capital de 290 568 363 €
8 rue de la République - 69001 Lyon
RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

Banque CIC Sud-Ouest

Société anonyme au capital de 258 498 240 €
20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (www.orias.fr) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des Assurances distribué(s) sous la marque CIC Assurances.

Homiris est un service opéré par EPS.

EPS, SAS au capital de 1 123 600 euros dont le siège social est 30 rue du Daubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - 338 780 513 RCS Strasbourg. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31, n°162.00.31 et n°241.21.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com).

MARIE-HELENE
DECLOITRE

Signature numérique de
MARIE-HELENE
DECLOITRE
Date : 2023.11.07
10:58:12 +0100

www.cic.fr



FR231850_03ECNF



Réf. : 442533 - 03/2024 - Crédit photo : © Adobe Stock